

# Des fancy-fairs qui peuvent rapporter gros

**Les fancy-fairs participent activement à la santé financière de l'école. L'argent récolté couvre en partie les voyages scolaires, les sorties et le matériel.**

## ● Caroline DESORBAY

La saison des fancy-fairs bat son plein dans les écoles maternelles et primaires du pays. En marge du traditionnel spectacle préparé par les enfants et leur instit, il y a la pêche au canard, le château gonflable, les jeux en bois, la vente de gâteaux et de bonbons, la tombola... toute une série d'activités payantes pour la plupart.

L'argent récolté servira à améliorer la vie dans l'école soit par l'achat de matériel pédagogique ou de fournitures scolaires, soit en finançant en partie les voyages scolaires et autres activités culturelles ou récréatives.

Et ce soutien financier n'est pas anecdotique constate la Fapeo. Pour la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel, « les associations de parents participent réellement à la santé financière et économique de l'école ».

### Les parents à la manœuvre

La fête de l'école, c'est essentiellement l'affaire des associations de parents selon une étude menée par la Fapeo auprès d'une cinquantaine d'associations de parents concernant leurs activités au cours de l'année 2014-2015.

Elle montre que 74,1 % des activités festives dont les fancy-fairs sont organisées par les as-

sociations de parents, 11,6 % par les enseignants et la direction de l'école. Seulement 14,2 % des fêtes d'école sont orchestrées conjointement par l'association de parents et les enseignants.

Au fil du temps, la fête a pris de l'ampleur : du simple spectacle goûter, on est passé à une demi-journée voire une journée complète. Dans certaines écoles, la fiesta s'étale même sur deux jours et demi.

### L'activité la plus lucrative

Avec un bénéfice moyen de 2 746 € (étude Fapeo), la fancy-fair est l'activité qui rapporte le plus d'argent, pour autant que l'école ne doive pas louer un chapiteau pour caser tout le

**« La récolte d'argent par les associations de parents doit se faire sur base de projets choisis avec la direction. »**

monde en cas de pluie. Et pour cause, au bénéfice réalisé sur les pains saucisses, les assiettes BBQ et les boissons, s'ajoutent ceux liés aux différentes animations payantes (jeux anciens, pêche aux canards, château gonflable,...).

Au hit-parade des activités rentables viennent ensuite les soupers et soirées, le marché de

Noël, la Saint-Nicolas...

### À quoi sert l'argent ?

L'étude de la Fapeo révèle que 29 % de l'argent récolté par les associations de parents servent à financer essentiellement les voyages et activités culturelles (théâtre, cinéma, exposition,...) ; 23 % sont consacrés à des activités festives et 20 % à l'achat de matériel, à l'accueil extrascolaire et à la garderie.

Dans l'enseignement libre où les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont plus maigres, l'argent des fancy-fairs peut aussi être investi dans l'aménagement des locaux... ou dans un projet plus conséquent comme un réaménagement complet de la cour de récréation.

### Pas pour payer le nettoyage des toilettes

« La récolte d'argent par les associations de parents doit se faire dans un cadre que nous voulons assez circonscrit, c'est-à-dire sur base de projets déterminés avec la direction », recommande Bernard Hubien, secrétaire général de l'Ufapec (Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique). Pas question donc que l'association de parents accepte de supporter une partie des frais de nettoyage des toilettes comme le demandait la direction d'une école. ■

## Répondre aux attentes des parents

Souper, marche parrainée, vente de lasagnes, de gaufres, d'œufs de Pâques, de fleurs, de photos...

L'école sollicite régulièrement le soutien financier des parents.

Ceux-ci ne sont pas obligés de participer mais difficile de dire non, au risque de marginaliser son enfant.

Pourquoi y a-t-il autant d'activités payantes destinées aux parents ?

« Il y a une attente des parents par rapport aux activités parascolaires proposées par l'école mais aussi par rapport à celles qui s'inscrivent dans le cadre scolaire comme les classes de dépaysement, de mer, de neige, etc., explique Bernard Hubien, secrétaire général de l'Ufapec. Aujourd'hui, une école qui

n'organise pas un séjour de ce type est pointée du doigt. Les parents sont aussi plus exigeants quant à la qualité des infrastructures. »

Gare à la course aux activités qui risque de déboucher sur une concurrence pas très saine entre les écoles, reléguant le projet pédagogique au second plan, et creusant encore un peu plus le fossé social. « Parfois, on assiste à une espèce de surenchère, confirme Bernard Hubien. Il faut rester dans un cadre raisonnable. Il ne s'agit pas de proposer un maximum d'activités aux enfants mais de réfléchir à celles qui s'inscrivent dans le projet pédagogique ».

**Ca.D.**

ACTIVITÉS/AN

**4 à 5**

pour 39 % des associations de parents

FONDS RÉCOLTÉS

**28 %**

des AP ignorent où va l'argent

## Transparence et concertation

L'étude de la Fapeo s'est également intéressée à la traçabilité des dépenses effectuées avec l'argent récolté lors des activités mises en place par les associations de parents.

Résultat : 71,5 % des associations de parents (AP) savent avec exactitude à quoi les bénéfices engrangés vont servir. Mais pour un peu plus d'un quart d'entre elles (28,5 %), cette traçabilité n'existe pas !

La plus grande transparence doit être de mise pour limiter les tensions recommandent les deux fédérations d'associations de parents qui prônent aussi la concertation à tous les stades.

Dans son enquête, la Fapeo pointe quelques dysfonctionnements dont la demande de participation informelle de l'associa-

tion de parents faite par un enseignant oralement sans trace écrite. Ou encore le fait que dans certaines écoles, les AP soient considérées comme des banques : les enseignants leur remettent les tickets d'achat pour paiement sans qu'il y ait eu auparavant discussion ou communication sur le type d'investissements envisagés.

Puisque les AP participent à la santé économique de l'école, « cela devrait leur procurer une reconnaissance en tant que membres actifs à part entière de l'enseignement ainsi qu'un droit de discussion et de réflexion », argumente la Fapeo. L'Ufapec rappelle que l'AP est indépendante dans la gestion de l'argent : « l'école n'a pas à exiger quoi que ce soit mais les dépenses doivent être faites en concertation avec les enseignants. » ■ **Ca.D.**

## L'école de Bois-et-Borsu peut compter sur la troupe de théâtre

**A** l'école communale de Bois-et-Borsu (Clavier), la fancy-fair aura lieu le 25 juin. « Une année sur deux, les enseignants organisent un spectacle avec les enfants mais c'est le comité scolaire qui gère l'intendance », explique Séverine Jaspert, la présidente. Pas de spectacle cette année mais « le comité va organiser des jeux pour les enfants et un souper ».

La fancy-fair ne représente

pas une recette importante. « On est même parfois en déficit. Comme l'école est petite, on doit louer un chapiteau pour accueillir les parents dans des conditions correctes... Cette année, on s'en passera, on espère que ce sera rentable grâce aux activités payantes proposées aux enfants. »

Le comité scolaire est très dynamique : il organise une activité par mois. « Mais ce qui ramène le

plus d'argent, c'est la pièce de la troupe de théâtre en wallon du village. Le comité scolaire gère la logistique des 12 représentations et récolte environ 10 000 €. Le comité remet aux enseignants une enveloppe par enfant. Elle financera en partie la classe de neige, l'achat de matériel... « On veille à ce que cet argent ne serve pas à des dépenses qui peuvent être couvertes par des subsides ». ■

## A l'école libre de Lobbes, la fancy-fair rapporte plus que la marche

**L**e 24 juin, ce sera l'effervescence à l'école libre de Lobbes. La fancy-fair battra son plein dès 10 heures. Toute la journée, les différentes classes de maternelle et de primaire présenteront leur spectacle. Il y aura une tombola, un BBQ, l' incontournable château gonflable...

« La fête de l'école est organisée

par les enseignants, explique Luc Lourtie, le directeur. La fancy-fair est la toute grosse activité de l'année. Elle est dix fois plus rentable que la marche Adeps qui rassemble pourtant plus de 1000 participants ».

L'association de parents n'est pas en reste, elle met sur pied trois ou quatre activités pendant l'année dont un VTT et

une course à pied.

Enseignants et association de parents ne font pas caisse commune. « L'association de parents gère les fonds qu'elle a récoltés en concertation avec les enseignants et la direction de l'école pour éviter toute dépense inutile. Elle a notamment offert aux enfants de l'école des tables de pique-nique ». ■

## À Beignée, la fête de l'école a des allures de festival

**D**ans ce village de l'entité de Ham-sur-Heure, la fancy-fair de l'école fondamentale Saint-Louis a débuté vendredi soir pour se terminer hier soir. Un record ? Peut-être. Un festival sûrement, de spectacles, d'activités sportives (mini-foot, run bike), ludiques (jeux en bois, château gonflable...), de musique (un chapiteau accueille des groupes de

reprise), de cocktails (bo-dega)... qui drainent de nombreux parents mais pas seulement. « Le run bike programmé le dimanche matin et les soirées musicales attirent pas mal de personnes extérieures à l'école », explique Luc Brohez, membre de l'association de parents.

La fancy-fair est organisée par « Les amis de l'école Saint-Louis de Bei-

gnée », ASBL du PO. Elle génère un bénéfice net qui avoisine les 20 000 €. De son côté, l'association de parents organise une marche printanière et un VTT qui rencontre un joli succès. « L'argent récolté par l'association de parents est investi par l'école mais toujours avec notre accord ». ■